

Paris, le 22 Juillet 2004

## **CONVOCAZIONE DES ACTIONNAIRES D'OENEO EN ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE LE 13 SEPTEMBRE 2004**

Le Conseil d'administration d'Oeneo, réuni en séance ce jour sous la présidence de Gérard Epin, annonce qu'il convoquera ses actionnaires en Assemblée Générale Extraordinaire le 13 septembre 2004.

A cette occasion, le vote favorable de l'Assemblée Générale Ordinaire des porteurs d'OCEANE 2006 du 19 juillet 2004 sur la modification des modalités de leur contrat d'émission sera soumise à l'approbation des actionnaires de la société, selon les termes suivants :

- **augmentation de la parité de conversion** de 4,24 à 40 actions par obligation détenue ;
- **relèvement du taux d'intérêt** versé annuellement de 3% à 7% du nominal, soit 9,80 € par obligation contre 4,20 € précédemment ;
- **allongement de 3 ans de la durée du contrat d'émission**, la date de maturité passant du 1<sup>er</sup> janvier 2006 au 1<sup>er</sup> janvier 2009.

Les sociétés ORPAR et 21 INVESTIMENTI BELGIUM, disposant respectivement de 33 % et 7 % du capital d'Oeneo, annoncent d'ores et déjà qu'elles apporteront leur soutien à cette modification.

---

Présent sur l'ensemble des régions de production viti-vinicoles mondiales, Oeneo est le seul groupe international à proposer une offre globale de produits et services à valeur ajoutée destinés aux acteurs du monde du vin : premier acteur mondial de la tonnellerie pour le vin, deuxième acteur mondial du bouchage des vins.



Contact Oeneo : Nicolas Serpette au +33 (0)1 58 36 10 90 – [www.oeneo.com](http://www.oeneo.com)  
Contact Equity Conseil : Olivier Brice au +33 (0)1 45 22 22 30 – [www.equityconseil.com](http://www.equityconseil.com)  
ISIN FR0000052680, Reuters SABT.PA - Bloomberg SBT-FP